

# ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

## TELESERVICES :

- Orientation (TSO) ;
- Affectation (TSA) ;
- Inscription (TSI).



# SON COMPTE PARENT : PROCEDURE DETAILLEE

- Si vous n'avez plus ou pas vos code Elyco parent(s), veuillez vous rapprocher du secrétariat du collège
- Une fois vos codes provisoires reçus, se connecter au portail internet à l'adresse suivante : <https://teleservices.ac-nantes.fr> afin de créer votre compte parent

## SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose  
différents services en ligne de l'éducation nationale  
Aide pour la première connexion des parents

Je me connecte avec EduConnect



Je me connecte avec mon compte ATEN

vous identifiant

vous mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ? →

mot de passe oublié ? →

Identifiant

Mot de passe  
provisoire

Je me connecte avec FranceConnect

S'identifier avec  
FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect?

# ACCÉDER AUX TÉLÉSERVICES



itslearning

https://elyco.itslearning.com/DashboardMenu.aspx?LocationType=Hierarchy&LocationId=118

Les plus visités Collège Clément Jane... ArenA - Accueil Authentification ETNA its itslearning Test de débit - Speed t... Mini-Stages 49

Accueil Espaces de travail Communautés Calendrier Vos enfants Services Externes Téléservices

Alain

## COLLEGE CLEMENT JANEQUIN (49-AVRILLE)

### Actualités

S'abonner

Aucune actualité

# CONNEXION AUX TÉLÉSERVICES

- Connexion à Scolarité Services avec un compte ATEN ou EduConnect (pour les établissements expérimentateurs).

## SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

La connexion au téléservice se fait au moyen d'un compte ATEN **responsable**, qui permet de saisir les intentions provisoires et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe.

Chaque parent d'élève possède un compte ATEN responsable, mais un seul des deux parents peut effectuer les saisies.

La connexion avec un compte ATEN élève permet uniquement la consultation des saisies.

The screenshot shows a login interface titled "Je me connecte avec mon compte ATEN". It features two input fields: "votre identifiant" with the placeholder "Saisissez un identifiant" and "votre mot de passe" with the placeholder "Saisissez un mot de passe". Below the fields is a purple "VALIDER" button. At the bottom, there are two links: "identifiant oublié ?" and "mot de passe oublié ?", each with a right-pointing arrow icon.

## SCOLARITÉ SERVICES

The screenshot shows a vertical menu with three items: "MON COMPTE" with a gear icon, "ACCUEIL", and "VIE SCOLAIRE".



# TÉLÉSERVICES DE L'ORIENTATION (TSO)

- Lorsque la campagne d'orientation n'est pas ouverte, le calendrier ci-dessous est affiché. **Les dates 1 et 3 correspondent aux dates du calendrier académique de début des saisies par les établissements dans Siècle Orientation** (paramétrage effectué dans Siècle Orientation au niveau académique et transféré dans le téléservice).

## ORIENTATION

La campagne d'orientation n'est pas ouverte.

Le calendrier est le suivant :



À partir du **JJ/MM**

**Je saisis mes intentions provisoires**



Après le conseil de classe du 2ème trimestre/1er semestre

**Je prends connaissance de l'avis provisoire du conseil de classe**



À partir du **JJ/MM**

**Je saisis mes choix définitifs**



Après le conseil de classe du 3ème trimestre/2d semestre

**Je donne une réponse à la proposition d'orientation du conseil de classe**

# SAISIES DES INTENTIONS PROVISOIRES

Un seul des responsables légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions provisoires :

- Il doit saisir au moins 1 intention ;
- Il peut saisir jusqu'à 3 intentions : 2<sup>de</sup> générale et technologique-2<sup>de</sup> STHR, 2<sup>de</sup> professionnelle, 1<sup>re</sup> année de CAP ;
- Le rang détermine l'ordre de préférence ;
- Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement (reclassement et/ou suppression).

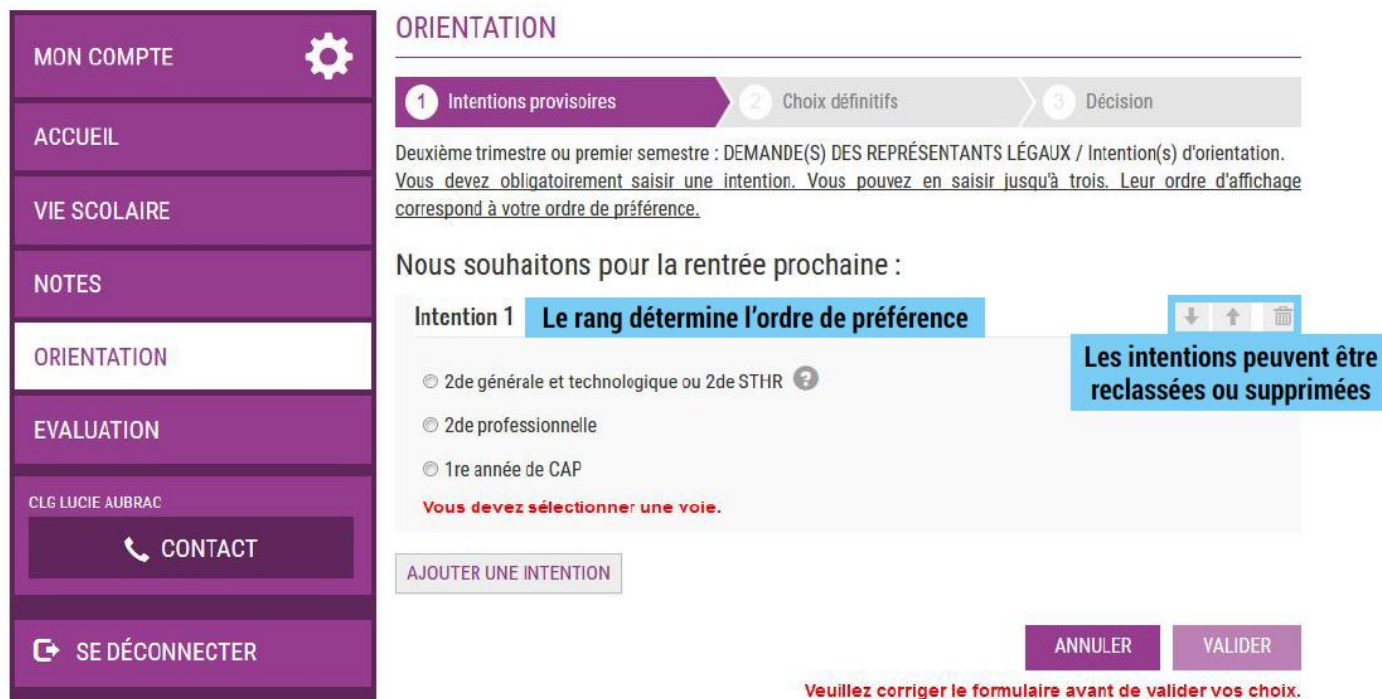
**2<sup>de</sup> GT-2<sup>de</sup> STHR** : pas d'autres informations à saisir.

**2<sup>de</sup> PRO ou 1<sup>re</sup> année de CAP** :

Possibilité de préciser le métier ou la formation qui intéresse leur enfant. Cela permet à l'établissement d'avoir une indication pour travailler le projet d'orientation de l'élève.

**Sous statut scolaire** : *Votre enfant reste élève ; Il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; Il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.*

**Sous statut d'apprenti** : *Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié, avec un contrat de travail. Il devra rechercher un employeur pour signer un contrat ; Il pourra être accompagné dans cette démarche par le CFA (centre de formation d'apprentis). Son temps de formation est partagé entre le CFA et l'entreprise.*



**ORIENTATION**

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation. Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1 **Le rang détermine l'ordre de préférence**

2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR ?

2<sup>de</sup> professionnelle

1<sup>re</sup> année de CAP




**Vous devez sélectionner une voie.**

AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER VALIDER

**Veuillez corriger le formulaire avant de valider vos choix.**

# CONSULTATION ET ACCUSÉ RÉCEPTION DE L'AVIS PROVISOIRE DU CONSEIL DE CLASSE

- MON COMPTE 
- ACCUEIL
- VIE SCOLAIRE
- NOTES
- ORIENTATION
- EVALUATION
- CLG LUCIE AUBRAC
-  CONTACT
-  SE DÉCONNECTER

## ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.

Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision définitive sur le projet de formation de votre enfant a

Les parents peuvent consulter l'avis provisoire du conseil de classe pour chaque intention.

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Avis défavorable

Intention 2 : 2de professionnelle

Avis réservé

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

1re année de CAP

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Le parent ayant saisi les intentions doit accuser réception de cet avis, en **cochant la case** puis en **validant sa saisie**.

j'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

VALIDER



# 3<sup>ÈME</sup> PERIODE // ACCÈS IDENTIQUES

## **TSO (orientation) :**

- Saisie des vœux d'orientation définitifs ;
- Avis du Conseil de classe ;
- Si désaccord phase de dialogue.

## **Ouverture de TSA (affectation) pour la consultation de la carte des formations et établissements d'accueil :**

- En parallèle, il faut impérativement compléter les dossiers spécifiques et les demandes de dérogation si nécessaire (hors secteur ou hors académie de Nantes)
- Dossier pour filières spécifiques (transit systématique par l'établissement d'origine) // *(2GT sections binationales, 2<sup>nd</sup>e STHR, 1<sup>ère</sup> année de CAP Aéronautique, 2<sup>nd</sup>es professionnelles BAC PRO Métiers de la sécurité, Aéronautique, Maritime) .*

## **TSA (affectation) pour la saisie :**

- Saisie des souhaits d'affectation;
- Consultation des résultats d'affectation.

## **TSI (inscription) :**

- Inscription en ligne dans l'établissement d'accueil.





# CALENDRIER INDICATIF :

- Résultat 1<sup>er</sup> tour d'affectation, la 1<sup>ère</sup> semaine de juillet pour la voie générale et technologique + voie professionnelle ;
- Résultat 2<sup>ème</sup> tour pour la voie pro aux alentours du 10 juillet;
- Résultat 3<sup>ème</sup> tour pour la voie professionnelle en septembre.

